

## **RECOMMANDATION RELATIVE A LA REFORME DU SYSTEME PARTISAN AU BENIN**

Considérant l'instauration du multipartisme intégral dans notre pays, le Bénin ;

Considérant que la pratique du multipartisme a engendré la création de plus deux cents partis ;

Considérant la charte des Partis Politiques ;

Considérant que depuis l'avènement du Renouveau Démocratique, les Partis n'ont pu faire élire en leur sein un Président de la République;

Considérant l'inexistence de financement public des Partis politiques ;

Considérant la non prise en compte effective du statut de l'opposition ;

Considérant le phénomène de la transhumance politique au Bénin ;

Considérant que la réforme du système partisan au Bénin est devenue une préoccupation majeure de l'ensemble de la classe politique au Bénin ;

Les militantes et militants du Parti du Renouveau Démocratique (PRD) réunis en Congrès ordinaire les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2017 à Porto-Novo, recommandent à l'Assemblée Nationale de poursuivre les

réflexions avec l'ensemble des forces politiques non représentée à l'Assemblée Nationale, la société civile afin de parvenir à une réforme consensuelle du système partisan limitant le nombre des partis politiques au Bénin et leur accordant le financement public.

Fait à Porto-Novo, le 2 décembre 2017

Le Congrès